



MAIRIE DE CLARET

04-67-02-93-80
mairie@claret.fr
www.claret.fr

Convocation à la séance du conseil municipal

Chères et chers collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira
Le jeudi 23 mai 2024 à 18h30, à la salle du conseil.

Considérant la non-atteinte du quorum pour la séance du 16 mai, conformément à l'article 2121-17 du CGCT, le conseil municipal est à nouveau convoqué. Je vous prie de participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 avril 2024

- 24-1** Modification du tableau des effectifs
- 25-2** Création de 2 postes de saisonniers pour les services techniques – période estivale
- 26-3** Vote des tarifs des gîtes communaux
- 27-4** Vote des subventions des associations
- 28-5** Convention slackline
- 29-6** Convention occupation domaine public – Stationnement Bus
- 30-7** Révision des loyers des bâtiments
- 31-8** Participation PSC du CDG34
- 32-9** Convention acquisition mutualisée barrières anti-bélier

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, chers et chères collègues, en mes sentiments les meilleurs.

Fait à Claret, le 17 mai 2024

Le Maire
Philippe TOURRIER

